



Programme d'Actions de Prévention des Inondations du Littoral de Cap Atlantique

Nuit du 27 au 28 février 2010

La tempête Xynthia

Le Croisic



Batz/Mer



Le Pouliguen



La Baule



Mesquer



Les marais salants



La réaction des acteurs locaux

Marais salants du bassin de Guérande et du Mès

- Réalisation de 2,4 M€ de travaux avec « retour à la normale » pour la production de sel (CG, Cap Atlantique, ASA)
- Etude du département sur la vulnérabilité du perré maçonné
- Poursuite de quelques travaux par l'ASA mais pas de stratégie globale



Secteurs urbanisés

- Des mesures immédiates (intervention des pompiers, mise en sécurité,...)
 - Des réparations sur divers ouvrages communaux (1,75 M€)
 - Urbanisme : mise en application de l'article R111-2 (CU) et lancement de l'élaboration des Plans de Prévention des Risques du Littoraux (PPRL)
 - **Communes de la Baule, Guérande et Le Pouliguen : définition d'un programme de protection des biens et des personnes confiée au SIVU du Port**
- Autres secteurs : pas d'action (en dehors d'obligations réglementaires DICRIM, PCS)

Demande de l'Etat de travailler sur un bassin de risque cohérent et un programme global de prévention de inondation : le PAPI



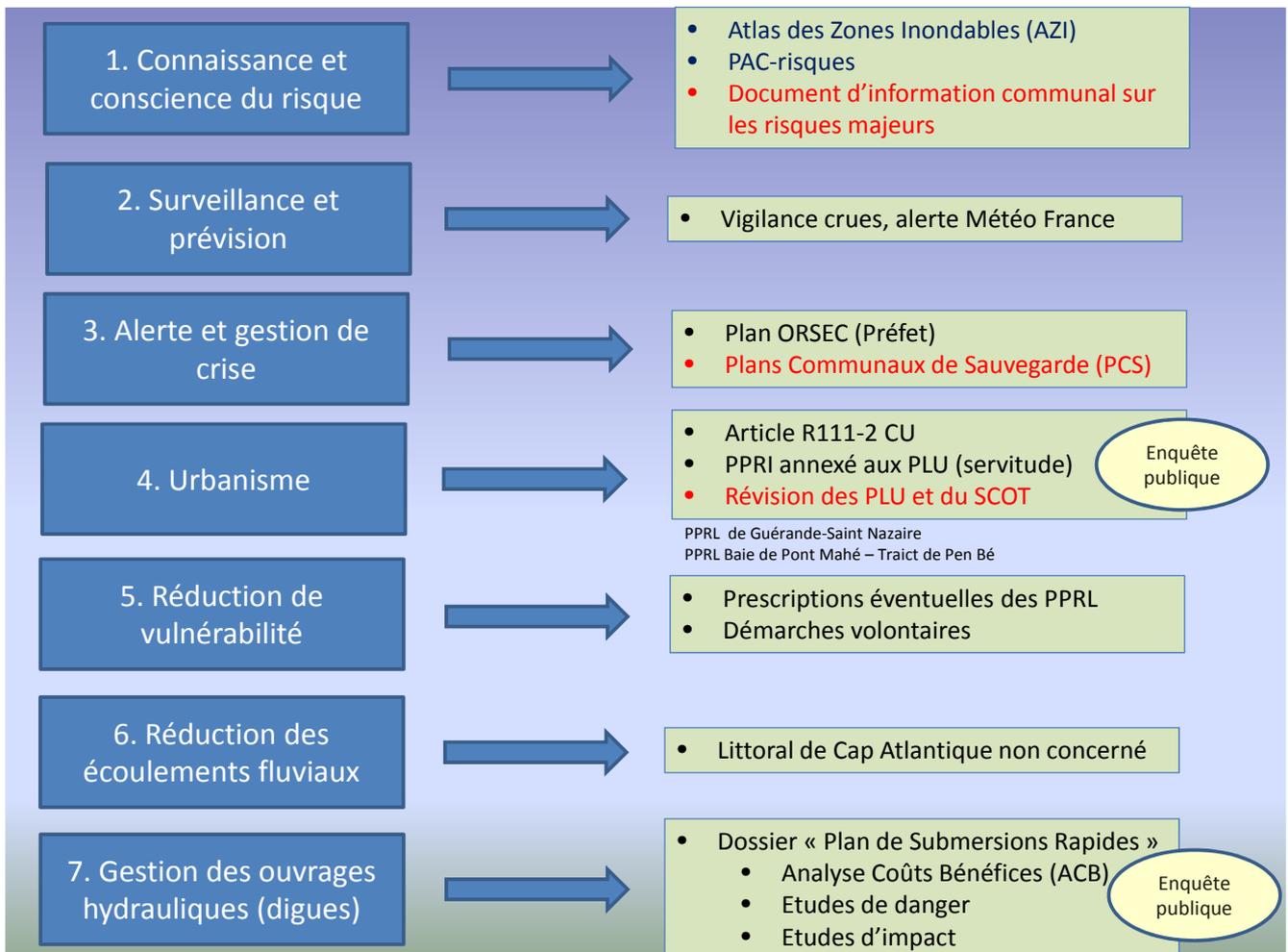
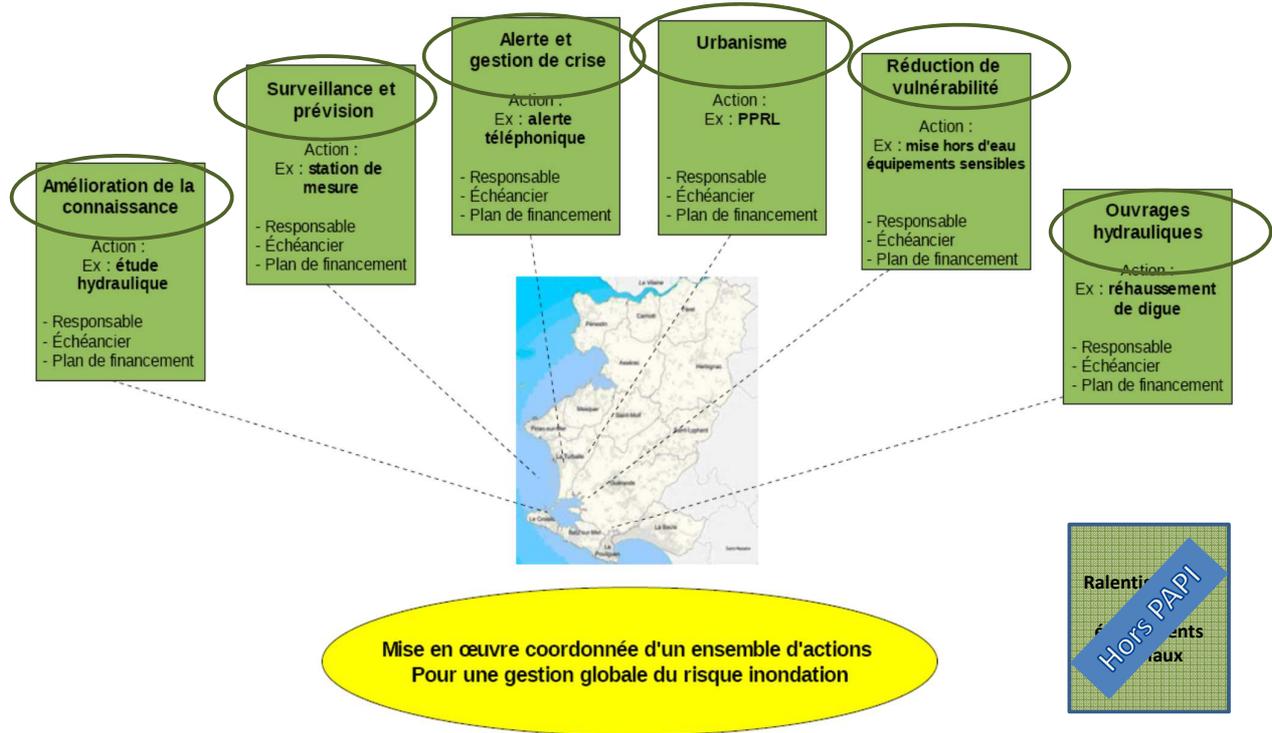
Intervention de Cap Atlantique mi- 2011

Le PAPI

- Ce n'est pas une réglementation supplémentaire
- Programme global de prévention des inondations fondé sur 7 axes sur un bassin de risques cohérent
- Contrat passé entre l'Etat et une structure porteuse pour une durée de 6 ans - Evolutif
- Maîtrises d'ouvrage multiples - une structure « assemblée »
- Condition sine qua non pour obtenir les financements de l'Etat (fonds Barnier) et dans l'avenir du département et de la Région.

Les programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI)

Contrat entre l'État et les collectivités pour une gestion globale du risque inondation sur un même bassin de risque





Label PAPI « complet »

Objectif : promouvoir une gestion intégrée des risques d'inondation

Réalisation d'un Diagnostic de territoire
(aléa, enjeux, vulnérabilité, système de protection...) sur l'ensemble du bassin de risque

Définition d'une stratégie locale concertée

Définition d'un programme d'actions priorisé et argumenté
Définition des maîtrises d'ouvrages et du plan de financement

Programme d'actions mis en œuvre sur plusieurs années (maxi 6 ans) par différents maîtres d'ouvrages

Amélioration de la connaissance et de la culture du risque

Surveillance, prévision, alerte, gestion de crise

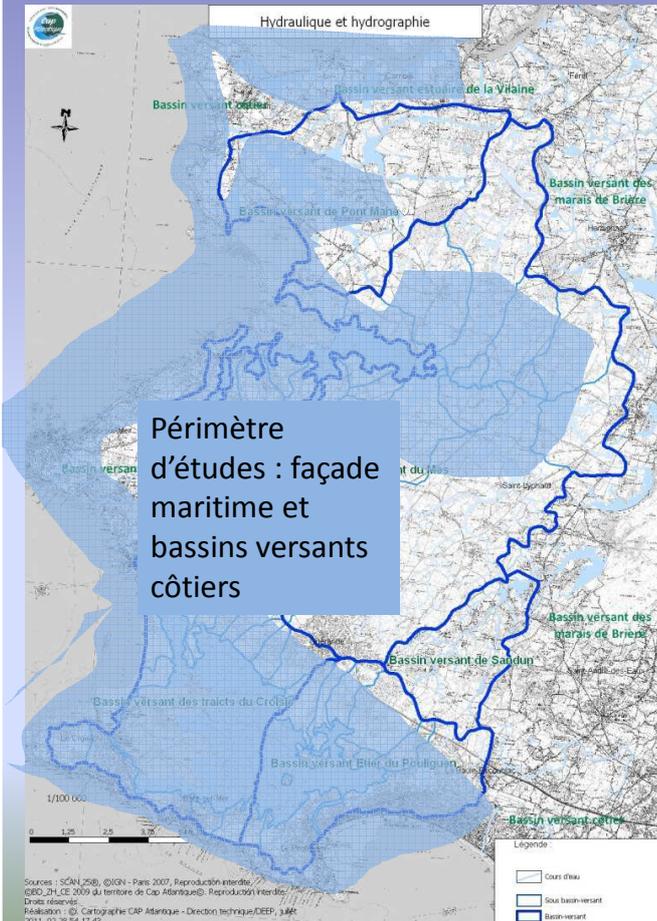
Maîtrise de l'urbanisme (PPRL notamment)

Réduction de vulnérabilité

Gestion des ouvrages hydrauliques



Bassins de risques cohérents et périmètre d'études



Source : SCN 2006, ©IGN - Paris 2007, reproduction interdite.
©BO_2H_CE 2009 du territoire de Cap Atlantique®. Reproduction interdite.
Droits réservés.
Publication : © Cartographie CAP Atlantique - Direction technique/DEEP, juin 2011. 02.28.54.17.43

Source : BD TOPCO, ©IGN - Paris 2003, BD CARTO3, ©IGN - Paris 2003, Métration : © Cartographie-Cap Atlantique - Service SIG - Observatoire, septembre 2010. 02.51.75.77.88

La Gouvernance

Instance	date	objet
Bureau communautaire	07 juillet 2011	Approbation du principe du lancement d'une étude PAPI
Comité de pilotage	11 octobre 2011	Concertation sur le projet de PAPI et son objet et son périmètre avec les communes
Bureau Communautaire	26 janvier 2012	Attribution du marché d'études à Artelia
Comité de pilotage	02 février 2012	Lancement de l'étude PAPI
Comité technique	25 avril 2012	Examen technique du diagnostic
Comité de Pilotage	11 juillet 2012	Présentation du diagnostic
Comité technique	29 août 2012	Examen technique de la stratégie
Concertation avec les paludiers	9 octobre 2012	Présentation du diagnostic salicole – discussion sur la stratégie marais salants
Comité de Pilotage	13 décembre 2012	Débat sur la stratégie
Concertation CG 44/Cap Atlantique	16 janvier 2013	Décision d'aller vers un syndicat mixte pour la protection des marais salants
Comité de pilotage	22 janvier 2013	Validation du programme d'actions
Bureau communautaire	14 février 2013	Examen du programme d'action
Concertation avec les paludiers	6 mars 2013	Echanges sur le programme d'actions « marais Salants »
Concertation avec les associations	6 mars 2013	Echanges sur le programme d'actions du PAPI
Réunions en mairie	25/01, 25/02, 11/03	Le Croisic, Guérande, Batz/Mer : échanges sur le projet
Conseil Communautaire	14 mars 2013	Approbation de l'ensemble du programme

PAPI : le diagnostic

- Etat des lieux des 7 axes des connaissances
- Cartes d'aléas /enjeux – croisements des aléas et des enjeux



Aléas : 3 cartes : premiers dommages , évènement de référence , évènement extrême

Enjeux : zones urbaines, espaces économiques, enjeux sensibles (centre de secours,...), espaces agricoles, enjeux environnementaux

- Les hypothèses simplificatrices retenues
 - arrêt d'une cote constante sur l'ensemble du territoire de CAP Atlantique;
 - pas de prise en compte des phénomènes dynamiques (propagation, atténuation) ;
 - pas d'effet de déferlement de houle (Set-up et de Run-up) ;
 - prise en compte très simplifiée de l'impact des digues de protection.

Utilisation de l'évènement de référence XYNTHIA (centennale)

- Des études complémentaires beaucoup plus poussées (PPRL et EDD) permettront de prendre en compte les phénomènes mis en jeu.

Diagnostic : quelques extraits

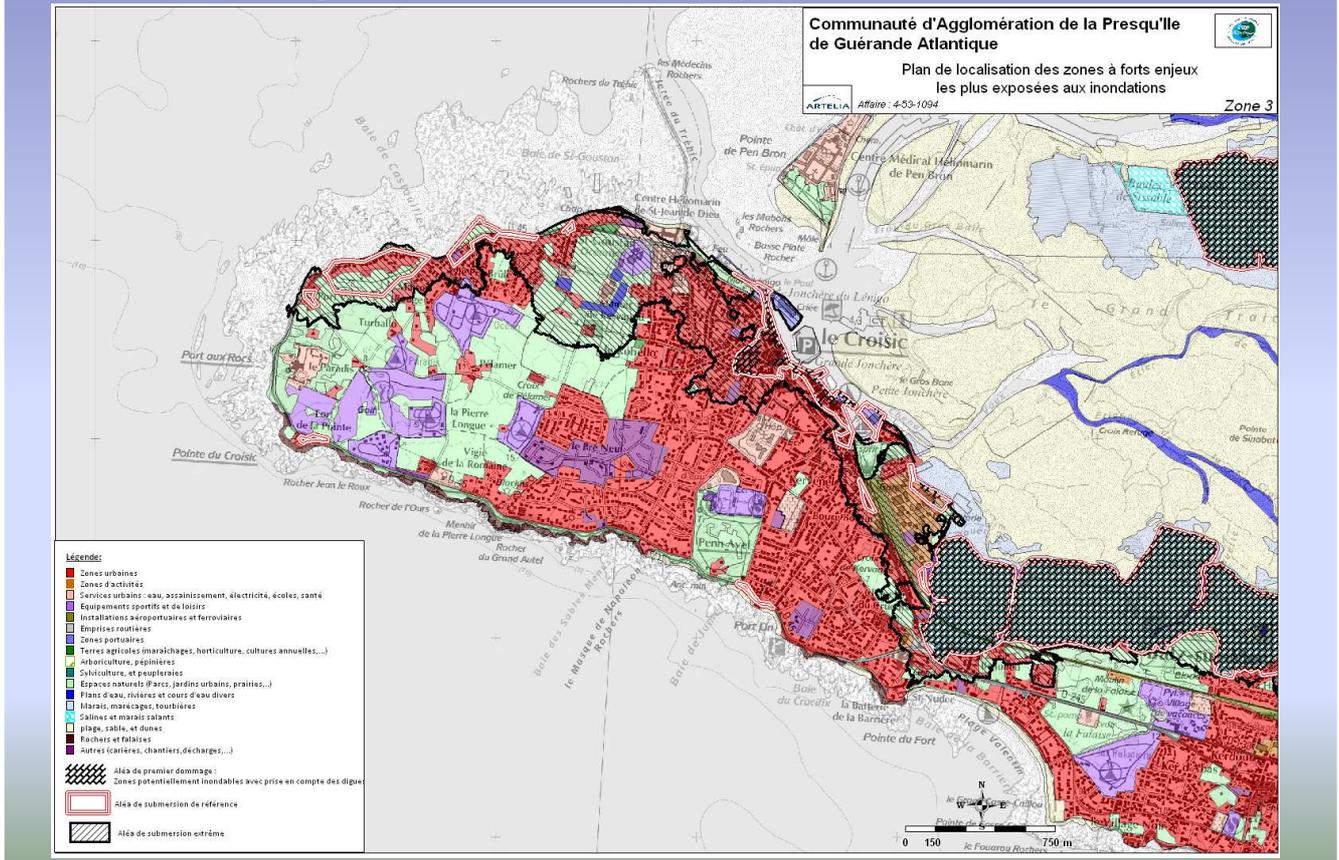
- Fortes variabilités des cotes observées pendant Xynthia en raison de l'exposition, du déferlement des vagues: 2,39 à 6,3 (m IGN69)
- Cote de submersion extrême lissée à 4,20 + 0,60 élévation du niveau de la mer
- Estimation des surfaces et populations concernées

Aléa	Superficie potentiellement inondable, y compris zones de marais salants (km²)	Populations potentiellement touchées (d'après BD INSEE – 2009)	Nombre de bâtiments touchés (d'après cadastre CAP Atlantique)	
			Bâtiments durs*	Bâtiments légers**
Premier dommage (3.40m IGN69 avec digues)	11.67	2 749 personnes	704	130
Submersion de référence (Xynthia)	12.37	3 248 personnes	1400	216
Extrême (4.80m IGN69)	56.08	14 924 personnes	10140	2037

Les zones urbanisées de Cap Atlantique touchées par des Aléas

SITES	COMMUNE	ZONES À FORTS ENJEUX LES PLUS EXPOSÉES AUX INONDATIONS	ALÉA DE PREMIER DOMMAGE (ZONES POTENTIELLEMENT INONDABLES INFÉRIEURES À 3,4 m IGN69 AVEC PRISE EN COMPTE DES DIGUES)	ALÉA DE SUBMERSION DE RÉFÉRENCE (ÉVÉNEMENT XYNTHIA)	ALÉA DE SUBMERSION EXTRÊME
Zone 1 :					
1	Guérande	Nord de l'étier de Poulliguen	Lotissements Les Hauts de la Baule et Av. Paul Gauguin	Lotissements bois d'Amour et les Hauts de la Baule	Jusqu'aux lieux dits Saillé et Mouzae
2	La Baule	Sud de l'étier de Poulliguen	Zone sur une largeur environ 250 m (centre d'équestre, palais des congrès,...) limitée par le stade à l'ouest et Av Isabelle à l'Est	Zone sur une largeur environ 250 m (centre d'équestre, palais des congrès,...) limitée par le stade à l'ouest et Av Isabelle à l'Est	Zone sur une largeur environ 600 m
3	La Baule	Est de l'étier de Poulliguen	Zones situées sur une largeur d'environ 50 m au Nord et Sud de l'Avenue Raymond Lalande	Zones situées sur une largeur d'environ 50 m au Nord et Sud de l'Avenue Raymond Lalande	Jusqu'à la limite de la décharge de La Baule
4	Le Poulliguen	Ouest de l'étier de Poulliguen	Zones situées aux alentours des rues Philippe Lebon et des viviers et le chemin Maurice	Bâtiments situés au Nord-Est et Sud-Ouest du Boulevard général de Gaulle jusqu'au rue Général Leclerc et Zone située aux alentours de la rue du Bois, La grande rue et Quai Jules Sandeau	Zone touchée jusqu'à la zone industrielle du Poulliguen
Zone 2 :					
5	Batz sur Mer	Nord et Nord Est de la commune de Batz sur Mer	La limite Nord-Ouest du lieu-dit La Herpe	Habitations et usine au nord du lieu-dit La Herpe	Zone nord sur une largeur d'environ 100 m et les lieux dits Roffiat, Trégat et Kervalet
Zone 3 :					
6	Le Croisic	Nord de la commune du Croisic	Zones à côté du port et derrière les digues	Zone sur une largeur d'environ 100 m : à côté du port, au Nord du lieu-dit Le Pré Brûlé et aux alentours de l'Av. de Port Val	Zone sur une largeur d'environ 500 m + zone d'activité
7	Le Croisic	Sud de la commune du Croisic	Non	Hôtel le Fort de l'Océan, une portion de l'Avenue de Port Val et Av. le Port Lin	Hôtel le Fort de l'Océan, une portion de l'Avenue de Port Val et Av. le Port Lin
Zone 4 :					
8	-La Turballe -Guérande	Le Nord-ouest des marais salants de Guérande	Non	Non	Bâtiments situés dans les lieux dits le Requer, Toullan et Kerignon
Zone 5 :					
9	-Mesquer -Assérac	Bassin versant du Pont d'Arm	Limite Sud-Ouest du lieu-dit Kercabellec, la limite Nord-Est du lieu-dit Quimiac (chemin des Boles) et quelques maisons situées au Nord de la rue des Cap Horniers	Limite Sud-Ouest du lieu-dit Kercabellec, la limite Nord-Est du lieu-dit Quimiac (chemin des Boles) et quelques maisons situées au Nord de la rue des Cap Horniers	Les lieux dits Kercabellec, Quimiac, la Perrière et la fontaine Maria
Zone 6 :					
10	Assérac	La zone de Pont Mahé	Non	Habitation située à côté de l'étier de Pont Mahé	Zone urbaine du Pont Mahé
Zone 7 :					
11	Pérestin	La commune de Pérestin	Non	Quelques maisons et commerces dans le lieu-dit Tréhuiguer, Stade municipal	La limite Nord de la commune de Pérestin et le lieu-dit Tréhuiguer
Zone 8 :					
12	Assérac	La commune d'Assérac	Bâtiments situés au lieu-dit Frostidié	Bâtiments situés au lieu-dit Frostidié	Le sud de la ville Assérac et les lieux dits Le Frostidié et Kergéraud

Diagnostic : exemple du Croisic



Diagnostic : état d'avancement des procédures réglementaires communales

COMMUNE	PAC RISQUE	PCS	DICRIM	DOCUMENT D'URBANISME	ACTIONS COMPLÉMENTAIRES
ASSERAC	Fait	Non fait	Non fait	POS en révision	/
BATZ SUR MER	Fait	En cours	Fait	PLU Approuvé	/
CAMOEL	Inconnu	Non fait	Non fait	PLU Approuvé	/
FEREL	Inconnu	Non fait	Non fait	PLU Approuvé	/
GUERANDE	Fait	En cours	Non fait	PLU Approuvé	/
HERBIGNAC	Fait	Non fait	Non fait	PLU Approuvé	/
LA BAULE	Fait	Fait	Fait	POS en révision	Alerte téléphonique Mise en place d'un seuil limnimétrique d'alerte (2012)
LA TURBALLE	Fait	Non fait	Non fait	PLU Approuvé	/
LE CROISIC	Fait	Fait	En cours	POS en révision	Alerte téléphonique
LE POULIGUEN	Fait	En cours	Non fait	POS en révision	/
MESQUER	Fait	Non fait	Non fait	PLU Approuvé	/
PENESTIN	Inconnu	Non fait	Non fait	PLU Approuvé	/
PIRIAC SUR MER	Fait	Non fait	Non fait	POS en révision	/
SAINTE LYPHARD	Fait	Non fait	Non fait	POS en révision	/
SAINTE MOLF	Fait	Non fait	Non fait	POS en révision	/

SCOT, ORSEC ET PPMS sont communs sur tout le territoire de Cap Atlantique

Communes pour lesquelles le PCS et le DICRIM seront obligatoires lors de la réalisation du PPRL de la presqu'île Guérandaise – Saint Nazaire

LA STRATEGIE

Connaissance, prévision, alerte et Urbanisme

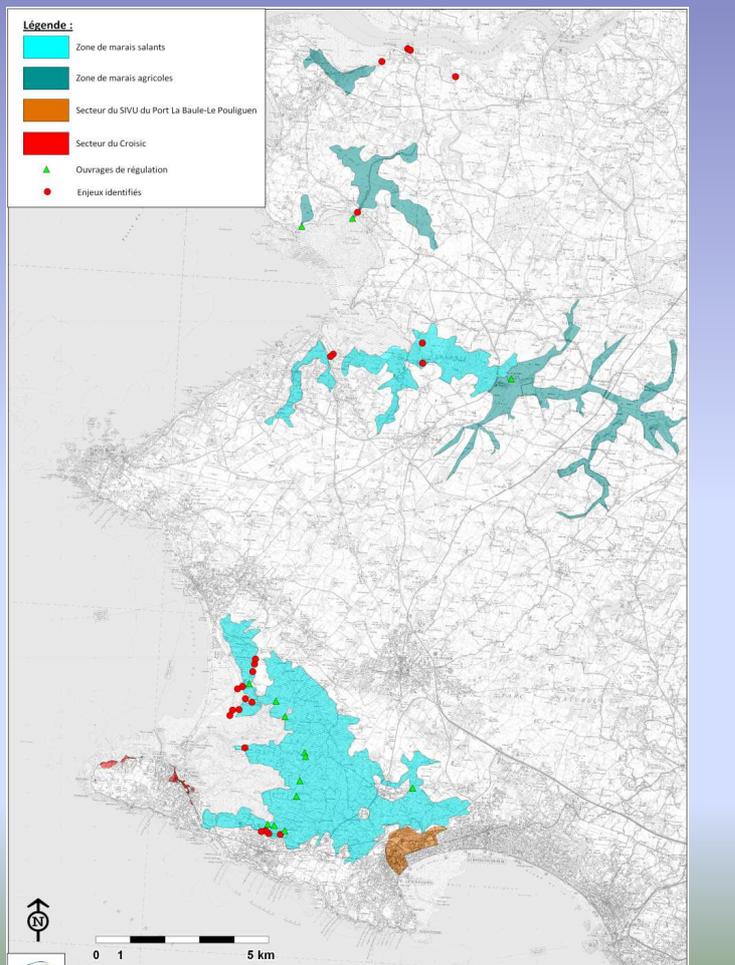
- Une même démarche sur tout le territoire avec une déclinaison adaptée à chaque contexte communal

Ralentissement des écoulements :

- non concerné (eaux pluviales à part)

Réduction de vulnérabilité et ouvrages hydrauliques :

- Rehaussement des digues au SIVU
- Réduction de la vulnérabilité
- marais salants : construire un programme pluriannuel de confortement
- Les zones agricoles : pas d'enjeu



Axe	Nombre d'actions	Maîtres d'ouvrage publiques	Nombre de maîtres d'ouvrage	Coûts en € (HT)
Connaissance et conscience du risque	8	Etat - communes - CAP Atlantique	14	70.000
Surveillance et prévision	2	SIVU du Port - CAP Atlantique - (Etat)	2	18.000
Gestion de crise	3	Communes - Conseil général 44	13	0
Urbanisme	7	Etat - communes - CAP Atlantique	14	0
Réduction de vulnérabilité	3	Diagnostic : CAP Atlantique Travaux : propriétaires des biens	1 propriétaires privés	450.000
Ecoulements fluviaux	HORS PAPI	Communes et CAP Atlantique	Hors PAPI	Non chiffré
Ouvrage hydraulique Etier du Pouliguen	1	SIVU du Port de Pêche et Plaisance	1	7.400.000
Ouvrage hydraulique Marais salants	9	Syndicat Mixte pour la protection des marais salants (en 2013 : ASA et Cap Atlantique)	1 + 2 (2013)	1.130.000 (dont 675.000 € de travaux d'entretien hors PAPI)
Animation	1	CAP Atlantique	1	275.000
TOTAL	34	17 maîtres d'ouvrage publics	17	9.543.000

AXE	LES ACTIONS
Connaissance et conscience du risque	<ul style="list-style-type: none"> Achever les études PPRL et TRI Collecter et centraliser les données : BD, SIG, retour d'expériences Rédiger les DICRIM Poser des repères de submersions
Surveillance et prévision	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place d'un radar limnimétrique sur l'étier du Pouliguen Contribuer au dispositif départemental d'alerte de la sécurité civile
Gestion de crise	<ul style="list-style-type: none"> Elaborer et tester les Plans Communaux de Sauvegarde Prévoir les déviations routières
Urbanisme	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer l'article R111-2 Réaliser les 2 PPRL et les annexer au PLU Réviser PLU et SCOT
Réduction de vulnérabilité	<ul style="list-style-type: none"> Conduire les diagnostics de vulnérabilité (500 habitations, 10 établissements) Réaliser les travaux suite au diagnostic de Vulnérabilité Examiner le repli stratégique de l'entreprise Alpha Biotech et ets mytilicoles
Ecoulements fluviaux	<ul style="list-style-type: none"> Hors PAPI : travaux sur le BV de la Torre, études eaux pluviales et remontées marines
Ouvrages hydrauliques	<ul style="list-style-type: none"> Rehausser les digues sur l'étier du Pouliguen (SIVU) Créer un syndicat mixte pour la protection des marais salants contre la mer Marais salants de Guérande : <ul style="list-style-type: none"> réaliser le programme annuel sur la digue marine, restaurer l'ouvrage de Bérigo, étudier un ouvrage en amont du Pont des 30 m étude de danger, évaluer la ressource en argile, définir un programme global de confortement des digues... Marais du Mès : <ul style="list-style-type: none"> Réaliser le programme annuel de travaux et conduite d'une étude comparable à celle du CG sur le bassin de Guérande
Animation	<ul style="list-style-type: none"> Animer le programme

Les missions de Cap Atlantique

- Mettre à jour et entretenir une base de données « Enjeux » sur le territoire de CAP Atlantique
- Décliner au niveau local le protocole régional pour le retour d'expérience suite à un événement majeur
- Centraliser dans un système d'information géographique les données utiles à la prévention des inondations et les partager à un niveau régional avec GEOPAL
- Examiner les conditions d'une amélioration du dispositif départemental de sécurité civile en appui des PCS à l'échelon territorial intercommunal (mutualisation de moyens, diffusion de l'information,..)
- Suivre, en partenariat avec la DMAC, l'élaboration de PPRI
- Réviser le S.CO.T de CAP Atlantique afin d'intégrer le risque inondation
- Réaliser des diagnostics de vulnérabilité des habitations exposées aux aléas inondations (500 habitations et 10 bâtiments artisanaux)
- Etudier la pertinence et la faisabilité d'un repli stratégique de biens pour lesquels une protection ne paraît pas évidente
- Créer et contribuer au fonctionnement du syndicat mixte pour la protection des marais salants contre la mer
- Accompagner les communes dans leurs projets (rédaction et expérimentation des PCS, rédaction des DICRIM)
- Animer le PAPI (Comité de pilotage, suivi administratif, accompagnement des partenaires,..)

Pour un coût global estimé à 725.000 € sur 6 ans (dont 335.000 € de subvention « Etat »)

=> Procéder à une révision statutaire

=> Recruter un chargé de mission « animateur du PAPI » (financé à 40% par l'Etat).

Plan d'actions pour la commune de Batz/Mer

AXE	BATZ-SUR-MER
1. Connaissance et conscience du risque	<ul style="list-style-type: none"> Mettre à jour le DICRIM Poser des repères de submersion Engager des campagnes de sensibilisation des habitants sur le risque inondation
3. Gestion de crise	<ul style="list-style-type: none"> Elaborer et tester les Plans Communaux de Sauvegarde Prévoir les déviations routières
4. Urbanisme	<ul style="list-style-type: none"> Appliquer l'article R111-2 jusqu'à approbation du PPRL Annexer le PPRL au PLU Réviser PLU et SCOT
5. Réduction de la vulnérabilité	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser les diagnostics de réduction de vulnérabilité
7. Ouvrages hydrauliques	<ul style="list-style-type: none"> Participer à la création d'un syndicat mixte pour la protection des marais salants contre la mer Poursuivre le programme annuel d'entretien du perré maçonné Confortement de l'ouvrage du Berigo Définir un programme pluriannuel de confortement lourd du perré maçonné
Divers	<ul style="list-style-type: none"> Participer aux Comité de Pilotage, contribuer à diverses actions (mutualisation de données SIG, relevés de données de terrain suite à des submersion ,)

Maîtrise d'ouvrage communale

Autres maîtrises d'ouvrage

+ dépenses de personnel en régie (PCS, urbanisme,...)

Une fiche-action

<p>Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque</p> <p>FICHE ACTION N° 1-5 : CENTRALISER DANS UN SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE (SIG) TOUTES LES DONNEES UTILES A LA PREVENTION DES INONDATIONS ET FAVORISER LE PARTAGE DE CES DONNEES DANS LE CADRE DU PARTENARIAT GEOPAL</p>
<p>Objectif :</p> <p>Inscrire CAP Atlantique dans la démarche GEOPAL et mutualiser l'ensemble des outils et données hydrauliques, topographiques et bathymétriques du territoire de CAP Atlantique.</p>
<p>Description de l'action :</p> <p>Le programme GEOPAL fédère les actions entreprises par les acteurs publics en matière de collecte et de mise en forme de données géomatiques. Ce programme a trois objectifs principaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Accroître l'efficacité des structures productrices et utilisatrices de données ; > Développer la mutualisation et le partage des données existantes ; > Favoriser le développement de l'information géographique en Pays de Loire. <p>Il s'agit d'inscrire CAP Atlantique dans cette démarche en y associant les communes.</p>
<p>- Territoire concerné :</p> <p>L'ensemble du territoire de CAP Atlantique</p>
<p>Modalités de mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maître d'ouvrage : CAP Atlantique - Modalités de pilotage, suivi, etc. : Pilotage et suivi assuré par CAP Atlantique. Il existe au sein de CAP Atlantique un service SIG déjà associé au programme GEOPAL sur diverses thématiques. - Opérations de communication consacrées à cette action (le cas échéant) : Actions de communication envers les communes et autres maîtres d'ouvrages afin de connaître l'état des connaissances (topographique, bathymétrique, études...) sur le territoire et de collecter les données nécessaires.
<p>Echéancier prévisionnel :</p> <p>L'inscription à GEOPAL est prévue pour toute la période du P.A.P.I (jusqu'en 2018)</p>
<p>Plan de financement :</p> <p>Cette action sera animée par l'animateur PAPI dont la fiche est présentée à la fiche action 0-1, et en lien avec le service SIG de CAP Atlantique.</p>
<p>Indicateur de suivi /réussite :</p> <p>Inscription dans la démarche GEOPAL</p>

➤ **Axe 1 : Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque**

Actions	Maitre d'ouvrage	Description	Echéancier	
			Début	Fin
AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE DU RISQUE				
F-A 1.1	Etat	Améliorer la connaissance des phénomènes	2012	2013
F-A 1.2	Etat	Améliorer la connaissance des enjeux et des risques	2012	2015
F-A 1.3	CAP Atlantique	Mettre à jour et entretenir une base de données « Enjeux » sur le territoire de CAP Atlantique	2014	2018
F-A 1.4	CAP Atlantique- Partenaire : Etat et communes	Décliner au niveau local le protocole régional pour le retour d'expérience suite à un événement extrême	2014	2018
F-A 1.5	CAP Atlantique	Centraliser dans un système d'information géographique (SIG) toutes les données utiles à la prévention des inondations (données hydrauliques, bathymétriques et topographiques) des communes de CAP Atlantique et de l'Etat et favoriser le partage de ces données dans le cadre du partenariat GEOPAL notamment	2014	2018
AMÉLIORATION DE LA CONSCIENCE DU RISQUE				
F-A 1.6	Communes Partenaire : Etat	Pose de repères de submersion rapide	2012	2013
F-A 1.7	Communes Partenaire : CAP Atlantique - Etat	Achever la rédaction des DICRIM	2013	2018
F-A 1.8	Communes Partenaire : CAP Atlantique - Etat	Engager des campagnes de communication et sensibilisation pour la prise de conscience et la connaissance de la gestion du risque	2013	2018

• **Axe 2 : Surveillance et prévision des crues et inondations**

Actions	Maître d'ouvrage	Description	Echéancier	
			Début	Fin
F-A 2.1	S.I.V.U du port de la Baule-Le Pouliguen	Mettre en place un radar limnimétrique à l'entrée de l'étier du Pouliguen pour ce secteur géographique	2012	2013
F-A 2.2	CAP Atlantique	Examiner les conditions d'une amélioration du dispositif départemental de sécurité civile en appui des PCS à l'échelon territorial communal (mutualisation, ...)	2014	2015

➤ **Axe 3 : Alerte et gestion de crise**

Actions	Maitre d'ouvrage	Description	Echéancier	
			Début	Fin
F-A 3.1	Communes Partenaire : CAP Atlantique	Poursuivre et achever l'élaboration des Plans Communaux de Sauvegarde en lien avec les services de l'Etat	2012	2017
F-A 3.2	Communes Partenaire : Etat – CAP Atlantique	Tester les Plans Communaux de Sauvegarde par des exercices de gestion de crise	2015	2018
F-A 3.3	Département et Communes	Prévoir la fermeture des routes et la mise en place de déviation sur les axes vulnérables aux submersions marines	2014	2015

➤ **Axe 4 : Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme**

Actions	Maître d'ouvrage	Description	Echéancier	
			Début	Fin
F-A 4.1	Etat	Elaborer le PPRL Presqu'île Guérandaise – Saint Nazaire	2012	2013
F-A 4.2	Etat	Elaborer le PPRL du marais de Mès – Baie de Pont Mahé	2012	2015
F-A 4.3	Etat et communes	Appliquer les dispositions de l'article R111-2 du code de l'urbanisme dans les zones soumises à un risque fort de submersion marine	2011	2015
F-A 4.4	Communes (La Turballe, Guérande, Le Croisic, Batz-sur-Mer, Le Pouliguen, La Baule-Escoublac)	Mettre en conformité les PLU avec le PPRL Presqu'île Guérandaise – Saint Nazaire	2014	2016
F-A 4.5	Communes (Piriac sur Mer, Mesquer, Assérac, Saint Molf)	Mettre en conformité les PLU avec le PPRL du Mès – Baie de Pont Mahé	2015	2017
F-A 4.6	Communes (Pénestin, Camoël, Férel)	Intégrer la doctrine de maîtrise de l'urbanisation du département du Morbihan dans les PLU	2013	2018
F-A 4.7	CAP Atlantique	Réviser le S.CO.T de Cap Atlantique afin d'intégrer le risque inondation	2014	2017

➤ Axe 6 : Ralentissement des écoulements

Peu d'inondation d'origine fluviale hormis secteurs naturels (Mès, marais agricoles...)

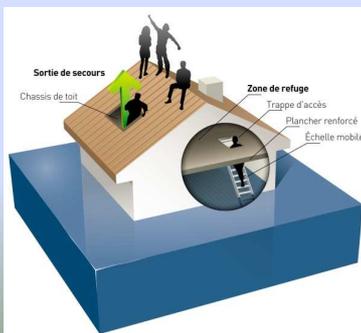
Problématique d'inondation lors de concomitance entre pluviométrie intense et marée importante (Ruisseau de la Torre, Saillé...)

Actions	Maître d'ouvrage		Echéancier	
			Début	Fin
F-A 6.1	Commune de la Baule	Mettre en œuvre les actions du Schéma Directeur des Eaux pluviales de la commune du ruisseau de la Torre	2013	-
F-A 6.2	Communes – CAP Atlantique	Connaître et résoudre les problèmes d'évacuation des eaux pluviales en zones exposées en cas de concomitance de fortes pluies et de coïncidence avec une marée importants	2013	-

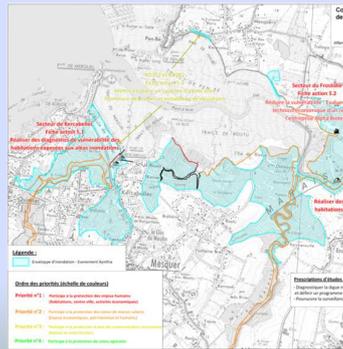
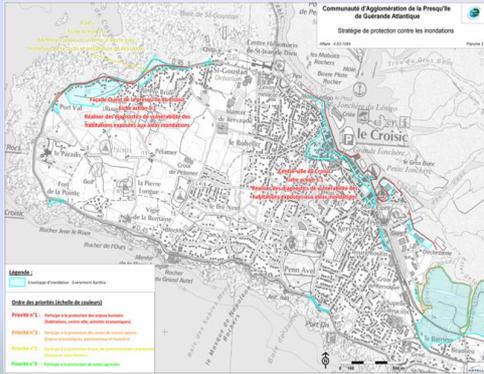
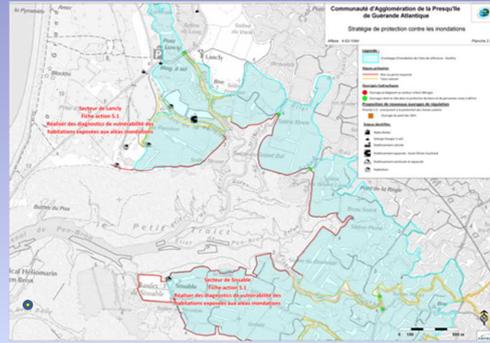
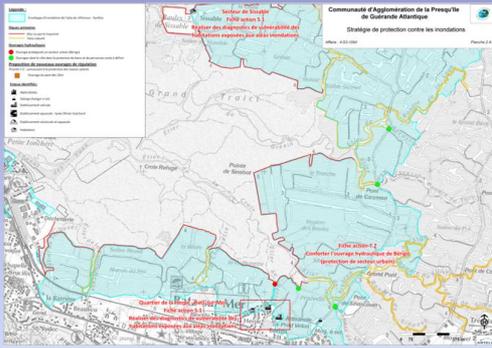
HORS PAPI

➤ Axe 5 : Actions de réduction de la vulnérabilité des biens et personnes

Actions	Maitre d'ouvrage	Description	Echéancier	
			Début	Fin
F-A 5.1	Cap Atlantique	Réaliser les diagnostics de vulnérabilité des habitations exposées aux aléas inondation (Environ 500 habitations et 10 entreprises : 390 au Croisic, 30 à Batz/Mer et le reste disséminé sur Mesquer, Guérande, Assérac)	2015	2018
F-A 5.2	Propriétaires des biens	Réaliser les travaux de réduction de vulnérabilité suite aux diagnostic de vulnérabilité	2015	2018
F-A 5.3	Cap Atlantique	Etudier la pertinence et la faisabilité d'un repli stratégique de biens pour lesquels une protection ne paraît pas évidente	2014	2018



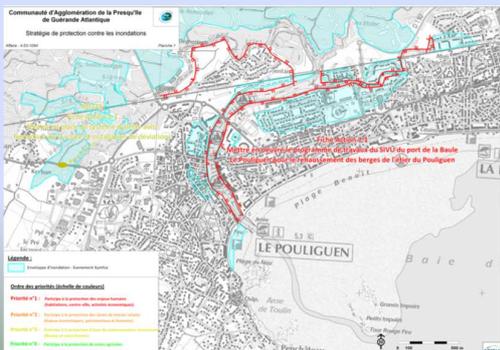
➡ **Axe 5 : Actions de réduction de la vulnérabilité des biens et personnes**



➡ **Axe 7 : Gestion des ouvrages de protection**

Berges de l'étier du Pouliguen en zones urbanisées

Fiches actions	Maître d'ouvrage	Secteur impacté	Actions envisagées	Echéancier	
				Début	Fin
F-A 7.1	S.I.V.U du port de La Baule – Le Pouliguen	Communes de Guérande, la Baule et le Pouliguen	Mettre en œuvre du programme de travaux du SIVU du port de la Baule-Le Pouliguen pour le rehaussement des berges de l'étier du Pouliguen	2013	2015



Un nouveau contexte réglementaire , financier, technique et administratif.
L'ASA des marais salants du Bassin de Guérande ne peut plus y faire face.

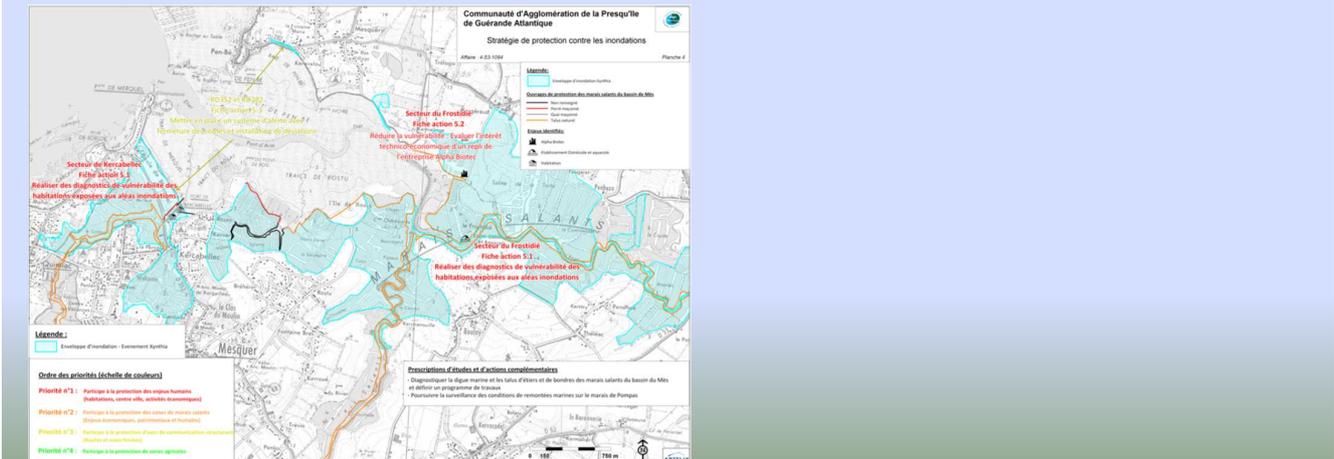
F-A 7.2	Cap Atlantique	En régie	<u>Créer un syndicat Mixte en charge de la protection contre la mer des marais salants</u>	2013	2014
F-A 7.3	Syndicat Mixte à créer	250.000 €	Conforter l'ouvrage hydraulique de Bérigo dont le rôle dans la protection des biens et personnes sur Batz-sur-Mer est avéré	2015	2016
F-A 7.4	ASA (2013) puis syndicat mixte à créer	600.000 €	CONTINUE de l'EXISTANT Conduire le programme annuel de travaux d'entretien du perré maçonné	2013	2018
F-A 7.5	Syndicat Mixte à créer	100.000 €	Conduire l'étude de dangers réglementaire liée au classement de la digue marine et divers ouvrages hydrauliques - Décret n° 2007-1735 du 11 décembre 2007	/	Fin 2014
F-A 7.6	Syndicat Mixte à créer	25.000 € (avec le Mès)	Recenser les stocks d'argile disponibles par des expertises pédologiques et en s'appuyant notamment sur les connaissances des paludiers, et analyser la qualité géotechnique de ces argiles	2014	2015
F-A 7.7	Syndicat Mixte à créer	80.000 €	Conduire une étude de faisabilité d'un ouvrage au « Pont des Trente mètres » sur l'étier du Pouliguen pour la protection des marais salant incluant une ACB	2015	2016
F-A 7.8	Syndicat Mixte à créer	100.000 €	<u>Par le croisement de l'étude du département</u> et des trois actions précédentes, définir un programme global de travaux de confortement de tous les ouvrages permettant de répondre aux besoins de protection des marais salants, des biens et des personnes, incluant une ACB	2016	2018



➤ Axe 7 : Gestion des ouvrages de protection

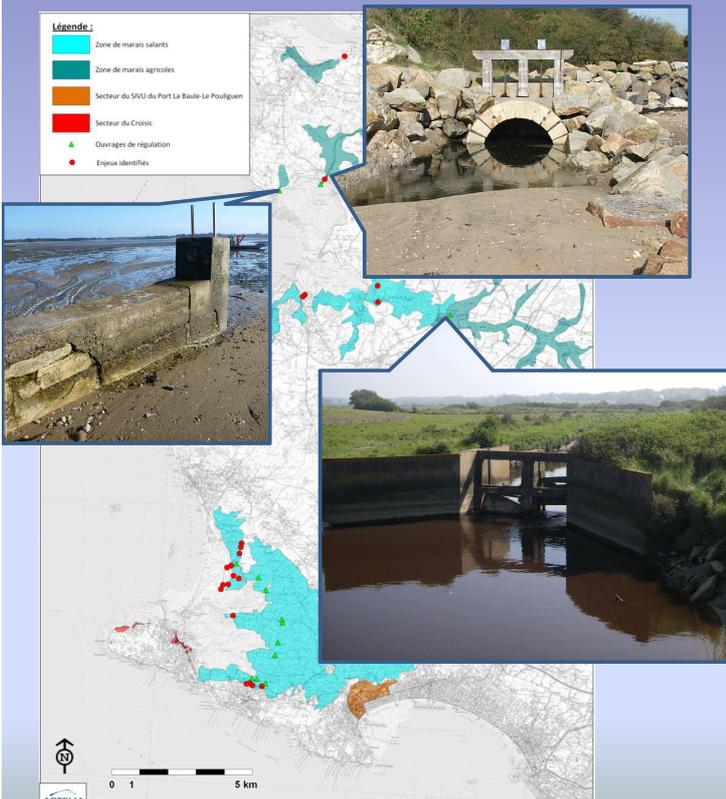
Marais Salants du Bassin du Mès

F-A 7.9	Cap Atlantique puis Syndicat Mixte	175.000 €	Conduire le programme annuel de travaux d'entretien des digues argile des étiers et des bondres	2013	2018
F-A 7.10	Syndicat Mixte à Créer	100.000 €	Réaliser un diagnostic la digue marine et les talus d'étier et définir un programme de travaux pluriannuel	2016	2018



➤ Axe 7 : Gestion des ouvrages de protection

Zones agricoles des marais de Pompas, de Pont Mahé et du Lesté



Cap Atlantique	Marais de Pompas	Poursuivre la surveillance des conditions de remontées marines pour envisager, le cas échéant, une remise en fonctionnement du vannage de l'île de la Butte (Cap Atlantique, en lien avec tous les gestionnaires du milieu)	2013	2018
Cap Atlantique	Marais de Pont Mahé et du Lesté	Intégrer les conclusions issues du diagnostic et les propositions d'aménagement et de gestion des vannages des marais de Pont Mahé et du Lesté – Travail avec un Comité de pilotage associant tous les acteurs	2013	2014

SYNTHESE FINANCIERE

Synthèse											
Nature de l'action	Financement										
	Etat BOP181	Etat FPRNM	Europe	Région des Pays de la Loire	Département de la Loire-Atlantique	SIVU du Port	Cap Atlantique	Communes	Syndicat Mixte à créer	Propriétaires des biens	Total (HT)
Axe 0	110 000						165 000				275 000
Axe I		55 000						15 000			70 000
Axe II						18 000					18 000
Axe III											0
Axe IV		cf. fiche 1.1									0
Axe V		225 000					225 000			A préciser après la phase diagnostic	450 000
Axe VI											Hors PAPI
Axe VII		3 172 000		1 110 000	1 110 000	2 220 000			1 118 000		8 730 000
Total	110 000	3 452 000	0	1 110 000	1 110 000	2 238 000	390 000	15 000	1 118 000	0	9 543 000

+ Dépenses de personnel en régie (PCS, urbanisme,...)

Conclusion

- Un premier PAPI qui répond aux besoins du territoire suite à Xynthia et inscrit le territoire dans une démarche globale sans négliger aucun axe.
- « Le gros morceau » des travaux sur le secteur du SIVU
- Importance de la réduction de vulnérabilité, un axe à part entière
- Marais salants : vers un syndicat mixte pour un programme global de confortement des ouvrages
- Une révision statutaire et un animateur du PAPI pour Cap Atlantique